

Donner

Un acte responsable et solidaire.

Que donner ?

Pour le Réemploi : textiles, chaussures, livres, jouets, petits électro-ménagers, bibelots, vaisselle, articles de sports, petits mobiliers.

Pour le Recyclage : textiles (même abîmés), chaussures, maroquinerie, piles, batteries, radiographies, CD/DVD, matériel informatique (même obsolète).

Comment donner ?

- Dépôt uniquement sur RV à la Recyclerie : ZA de la Verrerie, Alex 74290
Horaires : mercredi, samedi, dimanche : 14 h -18h

- Dépôt pour les textiles dans le point d'apport volontaire (P.A.V)

- Menthon-Saint Bernard à la déchetterie
- Veyrier-du-lac devant l'école
- Alex Village 177 Route de Menthon
- Collecte à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Où vont vos dons? (la traçabilité).

L'objet devient ressource :

Les objets réutilisables sont réparés et revendus au magasin solidaire de la recyclerie ou donnés à d'autres associations, des « boites à dons », ou directement à des familles par l'intermédiaire d'associations caritatives de proximité.

L'objet devient matière :

Les matières extraites des objets en fin de vie sont valorisées auprès des filières locales de recyclage.

Acheter d'occasion : du sens dans vos achats

Par l'achat de tout objet issu d'une filière de récupération, vous agissez concrètement pour la préservation de l'environnement, générant des ressources au bénéfice des emplois locaux

3R : Réduire, Recycler, Réutiliser

Intervenant à la Recyclerie

Un véritable engagement !

Il aide à pérenniser les emplois existants au sein de l'association par la transmission de son savoir faire

Suivant sa volonté d'implication il peut être formé pour des actions beaucoup plus techniques (intervention pour des sensibilisations environnementales)

Il est adhérent à l'association et signe la charte du bénévole qui définit le cadre des relations et le règlement intérieur de l'association.

Vous avez une idée, un projet à concrétiser sur une consommation plus responsable.

Nous soutenons toute initiative qui rejoint notre philosophie.

Chaque année des citoyens nous rejoignent comme stagiaire ou porteur de projet.



Recyclerie :

ZA de la Verrerie 74290 Alex

Impasse de la Verrerie

Tél : 06 35 94 26 08

Horaires : Mer, Ven ,Sam. de 14 h à 18h

Informations sur la fiscalité :

Le don

à Impact Environnement Social

ouvre le droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Particuliers : vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
(Par exemple, un don de 100€ ne vous coûte avec réduction d'impôts que 34€).

Entreprises : L'ensemble des versements à Impact Environnement Social permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de ces versements, pris dans la limite de 5 / 1000 du C.A. H.T. de l'entreprise.

Au-delà de 5 / 1000 ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.

Vous pouvez faire un don numéraire ou en nature, c'est à dire un don qui s'applique à un service (prix de revient), à un produit (valeur de stock), ou à du matériel (valeur qui reste à amortir).

E-Mail :

impact74000@gmail.com

Notre Site: www.recyclerie.com



Impact - Environnement - Social

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général



Qui sommes nous ?

L'association Impact Environnement Social (IES 74) est reconnue par l'Etat comme un organisme d'intérêt général pour la défense de l'environnement et pour favoriser une meilleure justice sociale.

Depuis 2014, IES 74 oeuvre pour informer les citoyens à une consommation plus responsable via :

- La sensibilisation : intervention sur le domaine public.
- la formation : assurer le transfert des savoir-faire.
- la recyclerie : promouvoir et favoriser le réemploi de divers objets.

Qu'est ce qu'une recyclerie ?

C'est un espace de partage, de culture et d'échanges.

Un lieu technique adapté pour se familiariser avec de l'outillage (démontage, réparation etc...)

Créée le 1er Avril 2016 à Alex, la Recyclerie collecte et valorise des objets pour leur donner une deuxième vie.

En plus d'être une boutique solidaire, elle est un lieu de sensibilisation à l'environnement où le réemploi s'inscrit parfaitement dans le programme du développement durable :

- **Transmission du savoir - faire:** Conventions de stages
- **Social** : Le don aux associations de proximité et la création d'emplois;
- **Economique** : rendre accessible des objets ménagers à petits prix ;
- **Environnemental** : éviter le gaspillage et réduire notre impact carbone.

Depuis sa création !!!!

Impact Environnement Social
Depuis sa création

950 Tonnes

De flux divers
Remis dans le circuit marchand

- 3 : Salariés.
- 2 : Emplois en service civique
- 63 : Stagiaires accueillis à la recyclerie
- 84 : Sensibilisations.
- 120 : Tonnes de vente en Boutique.
- 160 : Tonnes de Dons aux Associations de Proximité.